



PÉDIBUS INSCRIPTION du lundi 5 Janvier au vendredi 17 Avril 2026 inclus

Si votre enfant vient régulièrement à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de bien vouloir régler par chèque. Nous pouvons prendre plusieurs chèques et les encaisser en différé. Pour ceux qui rencontrent des difficultés financières, retournez-nous ce document en nous indiquant que vous réglerez plus tard. Nous pouvons si besoin éditer des devis et factures pour des aides sociales.

Participation financière jusqu'au 17/04/2026 :

À partir de **5€** par enfant la demi-journée avec le pédibus. Pour les enfants qui vont au catéchisme, c'est **4€**. **Merci de faire le calcul.** Pour les enfants qui viennent tout seul, c'est un **1€** par heure.

Merci d'entourer ou cocher ce qui vous convient

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour toute l'année 2025-2026 ? OUI ☐ NON ☐

Pour la rentrée 2026, si aucune modification n'intervient par rapport au 1^{er} trimestre, nous vous demandons simplement de nous remettre un chèque correspondant au nombre de jours de présence de votre enfant. Plus besoin d'imprimer ou de remplir la fiche de réinscription si vous aviez déjà coché la case "Je souhaite inscrire mon enfant pour toute l'année 2025-2026" dans le dossier initial.

Janvier

☐ Lundi 5	☐ Mardi 6	☐ Jeudi 8	☐ Vendredi 9
☐ Lundi 12	☐ Mardi 13	☐ Jeudi 15	☐ Vendredi 16
☐ Lundi 19	☐ Mardi 20	☐ Jeudi 22	☐ Vendredi 23
☐ Lundi 26	☐ Mardi 27	☐ Jeudi 29	☐ Vendredi 30

Février

☐ Lundi 2	☐ Mardi 3	☐ Jeudi 5	☐ Vendredi 6
☐ Lundi 9	☐ Mardi 10	☐ Jeudi 12	☐ Vendredi 13
☐ Lundi 16	☐ Mardi 17	☐ Jeudi 19	☐ Vendredi 20

Mars

☐ Lundi 9	☐ Mardi 10	☐ Jeudi 12	☐ Vendredi 13
☐ Lundi 16	☐ Mardi 17	☐ Jeudi 19	☐ Vendredi 20
☐ Lundi 23	☐ Mardi 24	☐ Jeudi 26	☐ Vendredi 27
☐ Lundi 30	☐ Mardi 31		

Avril

		☐ Jeudi 2	☐ Vendredi 3
☐ Lundi 6	☐ Mardi 7	☐ Jeudi 9	☐ Vendredi 10
☐ Lundi 13	☐ Mardi 14	☐ Jeudi 16	☐ Vendredi 17

Total de journées : jours

Soit € à l'ordre des Jeunes de Saint Médard

Les enfants inscrits au catéchisme après avoir goûté, sont accompagnés par les animateurs à la paroisse le mardi ou le jeudi à 17h. Et peuvent être ramenés à la maison des jeunes dès la fin du catéchisme jusqu'à ce qu'on vienne les chercher.

Si vous souhaitez que nous amenions votre enfant au **catéchisme** ? (4 € le Pédibus)

OUI le MARDI ☐ OUI le JEUDI ☐ NON ☐

Information :

Les enfants de petite section doivent être autonome au goûter, aux toilettes (enlever son pantalon et le remettre, savoir s'essuyer, et être capable de savoir quand aller aux toilettes).

Nous fournissons le Goûter

Nos animateurs accompagneront vos enfants dans toutes les étapes de l'après-midi.

La fermeture se fait à 19h00. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de retard, merci de nous prévenir au **01 43 31 44 84**

Il est important de mettre le prénom de vos enfants sur leurs affaires

Bien vivre sa journée à l'accueil de loisirs de la Maison des Jeunes de Saint-Médard, c'est d'abord venir avec son plus beau sourire. C'est aussi apporter sa bonne humeur, cette énergie positive qui rend chaque moment plus agréable.

C'est arriver avec l'envie de s'amuser et de créer des souvenirs. C'est accepter de s'ouvrir aux autres et de participer à la vie du groupe avec enthousiasme.

Montant du chèque à l'ordre des **"Jeunes de saint Médard"** :

Nom de ou des enfant (s) :

Prénoms de ou des enfants (s) :

Ecole :

Classe :

Adresse Mail :

Date : Signature :

Jeunes de saint Médard

3, rue du Gril -75005 Paris - 01 43 31 44 84 - jeunesdeaintmedard@mjsm.fr - mjsm.fr

PÉDIBUS LES MERCREDIS 2025-2026

Fiche ENFANT MERCREDI à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard"

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Date de naissance :

Ecole et classe fréquentées :

.....

PHOTO

Tu as le droit de

- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace



Merci d'entourer ou cocher votre école

☐ Ecole **BUFFON**

13h30

☐ Ecole **BROSSOLETTE**

13h20



Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 13h30 à 19h00 et autorise les
animateurs de la Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les
mercredis :

Maternelle ☐

(Buffon)

Primaire ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant
10h00

Date : Signature :



PÉDIBUS LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Fiche complémentaire d'inscription à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard" 2025 / 2026

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphones :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

Classe fréquentée :

PHOTO
Tu as le droit de
- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace

Merci d'entourer ou cocher votre école

☐ Ecole **BUFFON**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ Ecole **SŒUR ROSALIE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30

☐ Ecole **BROSSOLETTE**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ Ecole **SAINT MARCEL**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30

☐ Ecole **ARBALETE**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ Ecole **ARAGO**

Mardi 15h00

Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 15h00 à 19h00 et autorise les animateurs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les jours suivants :

Lundi ☐

Mardi ☐

Jeudi ☐

Vendredi ☐

A être accompagné au catéchisme organisé par la Paroisse Saint Médard. (inscription séparée)

le mardi ou le jeudi de 17h00 à 18h15

OUI le Mardi ☐

OUI le Jeudi ☐

NON ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant 14h00

Date : Signature :

Tu peux te dessiner arrivant à la Maison des Jeunes avec tes animateurs



Cette fiche est valable toute l'année, ce n'est pas la peine de la redonner à chaque trimestre
sauf si votre enfant vous en fait la demande, il pourra ainsi vous expliquer son utilité.

Les Jeunes de Saint Médard

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

01 43 31 44 84

mjsm/pourlesjeunes.fr

jeunesdesaintmedard@mjsm.fr

CAMPAGNE DE DONS 2025



Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre

En 2025, votre don permettra à l'association de :

Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**

- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par le ministère de la jeunesse et sports au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2023, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
Sur un chiffre d'affaire de 326 940 euro :

RECETTES

Participation des familles	54,19%
Subvention PS - CAF	29,10%
Appel à projet CAF	
Aide à l'emploi et à la formation	4,02%
Dons et aide	6,42%

DEPENSES

Alimentation - Goûter	2,38%
Fournitures administratives	0,18%
Activités pédagogiques	3,85%
Charges locatives	5,07%
Transport	0,72%
Affranchissement - Télécom	0,26%
Salaires , traitement, charges	86,04%
Adhésions, cotisations et divers	0,14%
Formations des bénévoles	1,36%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif. Le don moyen (120 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2024. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2025. Pour les entreprises, merci de nous contacter. Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2025.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal.....Ville.....

Téléphone (facultatif) :

Adresse mail (facultatif).

Déclare faire don de euro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ».

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.